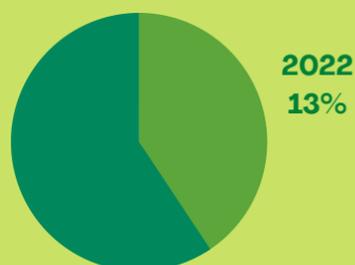


Renforcer la qualification, favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en emploi



TAUX DE CHOMAGE



Taux de chômage des personnes en situation de handicap

Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est de **13%** en 2022 contre **19%** en 2017. En juin 2022, **460 000 personnes en situation de handicap sont inscrites à Pôle Emploi** contre 515 530 avant décembre 2018. Le dynamisme du marché du travail pour les personnes en situation de handicap est confirmé par les **retours à l'emploi qui ont bondi de 25%** sur les quatre premiers mois de 2022 par rapport à 2021.

NOMBRE D'APPRENTIS

Entre 2019 et 2021, le nombre d'apprentis en situation de handicap a augmenté (+3 597 apprentis) grâce aux mesures développées pour inciter et sécuriser les parcours en apprentissage pour les personnes en situation de handicap. Le nombre d'apprentis en situation de handicap a ainsi augmenté de **79%** dans le secteur privé.



Simplifier les démarches et l'accès aux droits

A.A.H - C.M.I - R.Q.T.H

En 2017, les personnes en situation de handicap devaient systématiquement renouveler leurs dossiers pour bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé (A.A.H), de la carte mobilité inclusion (C.M.I), de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H).

En 2022, ces droits sont désormais attribués à vie pour les personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer.

QUELQUES CHIFFRES



225 000 bénéficiaires d'une **A.A.H** à vie

402 722 bénéficiaires d'une **R.Q.T.H** à vie

935 000 cartes **mobilité inclusion stationnement** délivrées à vie

670 000 cartes **mobilité inclusion invalidité**

492 000 cartes **mobilité priorité**

Accéder aux droits

Délais de traitement des dossiers MDPH :
4 à 6 mois en 2019
4 à 3 mois en 2022

